

PROVINCE DE QUÉBEC,
MRC DE CHARLEVOIX,
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François tenue le 10^e jour de juillet 2017 à l'heure et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, Jeanne-D'Arc Simard, Serge Bilodeau, Jérôme Bouchard, tous conseillers formant quorum.

Étaient absents : Messieurs Yves Bouchard, Jacques Bouchard et Gérard R. Bluteau

Projet d'ordre du jour

- 1- Ordre du jour
 - 1 a) Période de questions du public
- 2- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 juin 2017
- 3- Comptes fournisseurs de juin 2017
- 3.1- Liste des chèques et des paiements effectués suivant les comptes acceptés en juin 2017, les résolutions ainsi que les dépenses effectuées en vertu du règ. no 367.
- 4- Avis de motion & règlements
 - 4.1- Règlement no 581, 582, 583, 584, 586, 587, 588, 589, 590
 - 4.2- Règlement no 592 - Amendement au règlement no 552
- 5- Résolutions
 - 5.1- Construction Polaris - Décompte progressif no 5 – modification rés.400617
 - 5.2- Coop de l'Affluent – Déneigement 2017/2018
 - 5.3- Bibliothèque municipale – Boite à lire
 - 5.4- Réception soumission – Taux horaire équipements lourds
 - 5.5- Emploi – Agente de gestion
 - 5.6- Congrès de la FQM 2017
 - 5.7- Appel d'offres – Travaux à la RAC de Petite-Rivière
 - 5.8- Bibliothèque municipale – Versement subvention
 - 5.9- Appropriation – Fonds de réserve carrière/sablière
 - 5.10- Hydro Québec – Phase 7 – Secteur Le Fief
 - 5.11- Politique environnementale
6. Prise d'acte de la liste des permis émis en juin 2017
7. Courrier de juin 2017
8. Divers

8 a) Entente – Israël Bouchard & Joany Tremblay

8 b) Coût – Branchement Hydro – pompe

9. Rapport des conseillers(ères)

10. Questions du public

11- Ajournement ou levée de l'assemblée

Rés.010717

1.- Ordre du jour

Il est proposé par Jeanne-D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

1 b) Période de questions portant sur l'ordre du jour

Aucune question

Rés.020717

2 - Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 juin 2017

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 10^e jour d'avril 2017 est accepté tel que rédigé et communiqué.

Suivi :

M. Serge Bilodeau demande un suivi sur les points suivants :

5.2- Fonds Gabrielle Roy – Engagements (si le contrat est signé)

5.3- Kasspatt – 26 août 2017

5.4- Résultat d'appel d'offres – déneigement Le Fief (si le contrat est signé)

5.16- Horodateur électronique PC 600 – Calcul des heures travaillées (si l'horodateur est installé)

ADOPTÉE

Rés.030717

3- Comptes à payer – juin 2017

NOM	SOLDE	
FOURNISSEURS RÉGULIERS		
9156-0490 QUÉBEC INC.	754.20	Transport de terre
AGENCE POUR VIVRE CHEZ SOI	3 891.51	École, Église, Bureaux
ALIM. ENTRE MER ET MONTS INC.	4.48	
AREO-FEU	700.85	Vérification appareils resp.
A.TREMBLAY & FRÈRES LTÉE	241.62	Crépine eau potable
BÉTON PROVINCIAL LTÉE	1 011.97	Béton Jeux d'eau
BFH	1 092.26	Projet Biblio
BOUCHERIE CHARCUTERIE	211.92	Souper pompier
9255-6463 QUÉBEC INC.	517.96	T-shirt chapelle
CACI FTD	776.08	Divers entretiens site web
CAMION INTERNATIONAL ÉLITE	18.81	
CAMIONS FREIGHTLINER QUÉBEC INC.	-407.07	
C.A.U.C.A.	524.29	Module Survie mobile
CENTRE JARDIN DE LA BAIE	850.42	Jour de l'arbre
CENTRE DE SERV. PARTAGÉS DU QC	574.88	Achat regroupé
CERTIFIED LABORATORIES	804.77	Graisse véhicule

CHEZ S. DUCHESNE INC.	3 167.22	Semence, peinture, tuyau, manchon
CHEZ ORIGÈNE INC.	196.56	bottes bucheron
COMM. SCOLAIRE DE CHARLEVOIX	1 149.75	cadeaux bénévoles
DESJARDINS AUTO COLLECTION	23.94	
9238-9253 QUÉBEC INC.	137.62	
DICOM EXPRESS	69.15	
DISTRIBUTION SIMARD INC.	353.54	Produits nettoyants
MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS	50.68	
EQUIPEMENT GMM INC.	379.75	Photocopies et agrafes
E.R.L.ENR.	5 415.16	Gravier pour routes municipales
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNI	45.73	
FONDS D'INFORM. SUR LE		
TERRITOIRE	36.00	
FORESTERIE SERGE GAUVIN INC.	3 736.69	Mandat en inspection forestière
GARAGE JEAN-CLAUDE SIMARD	1 265.27	Achat débroussailluse
GARAGE A. COTE	59.60	
GISÈLE VIEL	250.00	
GROUPE PAGES JAUNES	69.46	
GÉNIO	4 565.51	Mandat Lise Albert & Multis-Bois
HEBDO CHARLEVOISIEN INC.	609.36	Estival
HYUNDAI JEAN-ROCH THIBEAULT INC.	445.65	Diesel
IGA MARCHÉ BAIE-SAINT-PAUL	23.99	
JACQUES THIBAUT (PIERREVILLE)	459.90	Vérification pompes portatives
JAGUARMÉDIA	183.96	
L'ARSENAL	19.83	
LA BIBITTE MOBILE	459.90	Estival
LA COOP DE L'ARBRE	272.46	Animation jour de l'arbre
LAROUCHE LETTRAGE ET GRAVURE	251.22	Panneaux Estival
LAURENT TREMBLAY	100.00	
LES EXTINCTEURS CHARLEVOIX INC.	979.00	Maintenance extincteurs
LES IMPRESSIONS CHARLEVOIX	528.89	Impression carte des attraits
LOCATIONS GALIOT INC.	1 268.28	Location scie à chaîne et achat casque
LOCATION DISCAM INC.	94.54	
MACPEK INC.	113.49	
MEUNERIE CHARLEVOIX INC.	323.41	
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	214.88	
MRC DE CHARLEVOIX	89 932.50	Quote-part:incendie, mat.
PIÈCES D'AUTOS G.G.M.	611.29	Rés.écocentre
ORIZON MOBILE	178.49	Réparation tracteur, veste de sécurité
PIÈCES D'AUTOS LA MALBAIE INC.	404.19	Téléphone cellulaire (maire)
REAL HUOT INC.	258.09	Piles, goupille
RÉGIS LAJOIE	36.00	Pièces eau potable
SANI CHARLEVOIX INC.	2 736.41	Balayage rue et stationnements municipaux
S.COTÉ ÉLECTRIQUE INC.	344.93	Fils de deck-hockey
SOLUGAZ	215.73	
STRONGCO	-1 159.87	
TREMBLAY BOIS MIGNAULT AVOCATS	42 362.27	
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL	820.00	Frs d'examen pompiers ONU
WURTH CANADA LIMITÉE	281.79	
SOUS-TOTAUX 64		
FOURNISSEURS	175 911.16	
CASSE-CROUTE & LOISIRS		
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS	6.19	
LAITERIE DE CHARLEVOIX	957.00	
SOUS-TOTAUX 2 FOURNISSEURS	963.19	
** TOTAUX ** 66		
FOURNISSEURS	176 874.35	

Il est proposé par Jeanne-D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise le paiement des comptes à payer pour juin 2017, comme ci-dessus rédigés et communiqués.

ADOPTÉE

Rés.040717

3.1- Liste des chèques et des paiements effectués suivant les comptes acceptés en juin 2017, les résolutions ainsi que les dépenses effectuées en vertu du règ. no 367.

NOM DU	NUMÉRO DE	MONTANT
--------	-----------	---------

FOURNISSEUR	CHÈQUE	
L'ENTREPÔT DU PANNEAU DE BUREAU INC.	3286	316.18
MINISTRE DES FINANCES	3287	132 750.00
MARTIN TREMBLAY MEUBLES	3288	2 989.30
RÉSEAU CHARLEVOIX	3289	26 722.80
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS	3290	1 775.85
GENEVIÈVE MORIN	3291	179.89
POSTE CANADA	3292	272.40
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS INC.	3293	1 398.89
GRÉGOIRE MARIE	3294	1 303.25
JÉRÔME BOUCHARD	3295	658.01
JÉRÔME BOUCHARD	3295	-658.01
JÉRÔME BOUCHARD	3295	658.01
CENTRES DE PNEUS GCR-(76)	3296	1 286.02
9251-5550 QC.INC.	3297	19 056.05
9255-6463 QUÉBEC INC.	3298	350.32
A.TREMBLAY & FRÈRES LTÉE	3299	1 092.70
AGENCE POUR VIVRE CHEZ SOI	3300	4 099.59
AGRIVOIX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	3301	1 695.06
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS INC.	3302	34.10
APSAM	3303	400.00
ASSOCIATION TOURISTIQUE	3304	1 080.77
ASSOCIATION TOURISTIQUE	3304	-1 080.77
ATELIER MÉCANIQUE DUFOUR	3305	148.03
AUBE ANCTIL PICHETTE ET ASS.	3306	11 842.44
BOUCHARD GAGNON EXCAVATION INC.	3307	465.65
CAMIONS FREIGHTLINER QUÉBEC INC.	3308	1 377.22
C.A.U.C.A.	3309	2 012.06
CHEZ S. DUCHESNE INC.	3311	2 782.41
CHEZ S. DUCHESNE INC.	3311	-2 782.41
CHEZ S. DUCHESNE INC.	3313	2 782.41
DEPREDATION & EXTERMINATION	3314	551.88
DISTRIBUTION SIMARD INC.	3315	456.37
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	3316	6 389.56
EQUIPEMENT GMM INC.	3317	179.57
FORESTERIE SERGE GAUVIN INC.	3318	3 449.25
GARAGE A. COTE	3319	57.49
GARAGE CHRISTOPHE LAJOIE	3320	61.40
GARAGE JEAN-CLAUDE SIMARD	3321	82.07
GESTAR	3322	396.66
GROUPE ENVIRONEX	3323	293.76
GROUPE PAGES JAUNES	3324	67.00
GROUPE RICHER	3325	5 087.17
HYUNDAI JEAN-ROCH THIBEAULT INC.	3326	453.59
L'ARSENAL	3327	3 025.58
LAROUCHE LETTRAGE ET GRAVURE	3328	462.78
LES ATTACHES TRANS-QUEBEC INC.	3329	159.62
LES CHEMINS DE FER	3330	1 670.02
LES COUPE-FEU DU QUÉBEC PLUS INC.	3331	321.93
LES SERVICES EXP. INC.	3332	12 072.38
LES FLEURONS DU QUÉBEC	3333	316.18
LOCATIONS GALIOT INC.	3334	89.75
MACPEK INC.	3335	83.36
MAXI	3336	60.92
MEUNERIE CHARLEVOIX INC.	3337	66.66
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	3338	56.19
MRC DE CHARLEVOIX	3339	22.39
NÉGAWATTS PRODUCTION	3340	750.00
ORIZON MOBILE	3341	45.98
PERFORMANCE FORD LTÉE	3342	207.24
PG SOLUTIONS INC.	3343	227.66
PIÈCES D'AUTOS G.G.M.	3344	196.98
QUEBEC MULTIPLANTS	3345	229.95
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT ENR.	3346	401.26
SNQ DE LA CAPITALE (FN)	3347	333.48
SOLUGAZ	3348	340.60
SOMAVRAC C.C. INC.	3349	5 969.50
STRONGCO	3350	2 598.58
SYLVAIN LAJOIE	3351	175.00
TRANSPORT R.J. TREMBLAY	3352	57.95
TRANSPORT ROCK BOUCHARD ENR.	3353	65.41
TREMBLAY & FORTIN	3354	6 668.55
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL	3355	181.09
LAITERIE DE CHARLEVOIX	3356	551.00

ARDEL ELECTRIQUE INC.	3357	2 880.43
SENTIERS DE LA CAPITALE	3358	5 250.00
LE VERSANT DU MASSIF-IMMOBILIER INC.	3359	955.62
MUNICIPALITÉ DE	3360	36.30
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	3361	40.00
CARIE FACTORY	3362	100.00
GENEVIÈVE MORIN	3363	200.00
CLAUDIA LAVOIE	3364	29.32
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	3365	1 000.00
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS	3366	2 437.65
ÉDITH LACROIX	3367	300.00
LES ANIMATIONS L'HEUREUX	3368	459.90
JAGGER SPORTS CO.	3369	2 064.95
MARIE-ÈVE GUÉRARD	3370	40.00
MARIE-ÈVE GUÉRARD	3370	-40.00
CONSTRUCTION POLARIS INC.	3371	311 746.19
CATHERINE JOBIN	3372	50.00
SOPHIE BOYER	3373	50.00
SOPHIE GIRARD	3374	50.00
ODILE DUFOUR	3375	50.00
VÉRONIQUE TREMBLAY	3376	80.00
MÉLISSA DUFOUR	3377	50.00
GENEVIÈVE MORIN	3378	50.00
ANNICK BOUCHARD	3379	50.00
GENEVIÈVE BOUCHARD	3380	50.00
MARILYNE GIRARD	3381	50.00
SANDIE BOUCHARD	3382	50.00
KATY DUFOUR	3383	80.00
ISABELLE SIMARD LAVOIE	3384	80.00
AUDREY DUFOUR	3385	50.00
VÉRONIQUE TREMBLAY	3386	50.00
JOANY TREMBLAY	3387	50.00
CHRISTINE GIRARD	3388	50.00

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT
VISA DESJARDINS	3307	7 003.40
REVENU CANADA	3308	9 105.40
REVENU QUÉBEC	3309	23 189.93
CARRA	3310	752.52
COMM. CHARLEVOIX	3311	549.41
HYDRO-QUÉBEC	3312	703.72
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	3313	36.00
DESJ. SÉCURITÉ FINANCIÈRE	3314	6 211.01
HYDRO-QUÉBEC	3315	951.15
DERY TÉLÉCOM	3316	54.03
DERY TÉLÉCOM	3317	104.61
HYDRO-QUÉBEC	3318	832.52
HYDRO-QUÉBEC	3319	315.09
HYDRO-QUÉBEC	3320	976.89
HYDRO-QUÉBEC	3321	70.63
HYDRO-QUÉBEC	3322	36.79
HYDRO-QUÉBEC	3323	726.97
HYDRO-QUÉBEC	3324	38.59
HYDRO-QUÉBEC	3325	234.47
HYDRO-QUÉBEC	3326	497.92
HYDRO-QUÉBEC	3327	45.10
HYDRO-QUÉBEC	3328	462.80
HYDRO-QUÉBEC	3329	103.20
BELL CANADA	3330	93.59
BELL CANADA	3331	70.51
BELL CANADA	3332	70.51
BELL CANADA	3333	170.93
BELL CANADA	3334	144.53
BELL CANADA	3335	78.50
BELL CANADA	3336	70.51
TELUS MOBILISE	3337	278.40
BUREAU EN GROS - VISA	3338	418.15

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

Que le conseil municipal prend acte de la liste des chèques et des prélèvements de juin 2017 et l'accepte telle que rédigée et communiquée.

4- Règlements

Rés.050717

4.1- Projets des règlements no 581, 582, 583, 584, 586, 587, 588,589, 590

Il est proposé par Jeanne-D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François adopte les projets de règlements d'urbanisme portant les numéros :

- n° 581 « Règlement du Plan d'urbanisme »
- n° 582 « Règlement de zonage »
- n° 583 « Règlement de lotissement »
- n° 584 « Règlement de construction »
- n° 586 « Règlement de conditions d'émission du permis de construction »
- n° 587 « Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) »
- n° 588 « Règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE) »
- n° 589 « Règlement relatif aux usages conditionnels »
- n° 590 « Règlement relatif aux dérogations mineures »

Que M. Serge Bilodeau, conseiller indique qu'il est contre l'adoption des parties suivantes de certains règlements :

- **Règlement no 583 (lotissement)** Tableau 2 page 25
Diminution de la superficie des terrains de 5000 m² à 3000 m².
- **Règlement no 582 (Zonage)** 4.3-Usage complémentaire
Permet un usage complémentaire et désire plutôt deux usages complémentaires
- H33 – Zone résidentielle actuelle
Est en désaccord à ce que cette zone autorise les résidences de tourisme

Que les présents projets de règlements d'urbanisme ont pour objet de réviser le plan d'urbanisme, de remplacer les règlements d'urbanisme actuels de la Municipalité (zonage, lotissement, construction, condition d'émission des permis de construction, plans d'implantation et d'intégration architecturale, plans d'aménagement d'ensemble et dérogation mineure) ainsi que d'ajouter un règlement d'urbanisme relatif aux usages conditionnels;

Que copie des projets de règlements d'urbanisme font partie intégrante de la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Qu'une assemblée de consultation sera tenue le 14 août 2017, à 19 h 00, à la salle communautaire de Petite-Rivière-Saint-François;

Que lors de cette assemblée de consultation, le Conseil expliquera les projets de règlements d'urbanisme et les conséquences de leur

adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE

Rés.060717

4.2- Règlement no 592 - Amendement au règlement no 552

Il est proposé par Jeanne D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François adopte le règlement no 592 comme suit :

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIERE-SAINT-FRANÇOIS

Règlement no 592

Article 1 – Object du règlement

Amender l'article g du règlement no 552.

Article 2 – Modification à l'article g

L'article g est modifié comme suit :

- g) Les coûts de l'enseigne de mode unique proposée par la municipalité et les frais de l'installation incombent à la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.

Article 3 – Entrée en vigueur

Le règlement no 592 entrera en vigueur conformément à la loi.

Gérald Maltais, maire

Francine Dufour, D.G. & sec.-trés.

5- Résolutions

Rés.070717

5.1- Construction Polaris - Décompte progressif no 5 – modification résolution 400617

Attendu la réception d'un nouveau décompte progressif no 5 présenté à M. Alain Cayer du Consortium Roche/EMS en date du 27 mai 2017;

Attendu que le décompte progressif no 5 modifié s'élève à 300 825.10 \$ avant taxes, moins une retenue de 10 % soit 30 082.51 \$ plus la libération de 400 \$ de la retenue spéciale qui s'élève à 72 735.88 \$;

Attendu que M. Alain Cayer recommande un paiement au montant de 271 142.59 \$ et se détaillant comme suit excluant les taxes:

Partie 1 « PIQM – volet 1.4 » :	144 794.92 \$
Partie 2 « PIQM – volet 2.1 » :	54 604.93 \$
Partie 3 « Municipal » :	71 742.73 \$

Total :	271 142.59 \$
---------	---------------

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François modifie la résolution no 080717, soit la répartition des montants de la Partie 1, la Partie 2 et la Partie 3 et ce, en conséquence de la réception de ce nouveau décompte.

ADOPTÉE

Rés.080717

5.2- Coop de l’Affluent – Déneigement 2017/2018

Attendu que la Coop de l’Affluent demande qu’une entente ait lieu entre les parties pour le déneigement du Domaine à Liguori (saison 2017-2018) pour les aider dans la planification de leurs prévisions budgétaires et s’assurer de la mise en valeur du site du Domaine à Liguori;

Attendu que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François a déjà appuyé la Coop de l’Affluent pour leur projet de développement du Domaine à Liguori;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l’unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François accepte, comme par les années passées, de déneiger mécaniquement le Domaine à Liguori pour la saison 2017-2018;

Que le déneigement au Domaine sera effectué après les travaux prioritaires de déneigement des rues dont elle a la responsabilité.

ADOPTÉE

Rés.090717

5.3- Bibliothèque municipale – Boîte à lire

Attendu la réception d’une demande de Mme Suzanne Lapointe, responsable de la Bibliothèque municipale Gabrielle Roy à l’effet d’implanter une boîte à lire dans la municipalité;

Attendu qu’elle mentionne que le but est de partager la lecture et de faire voyager les livres;

Attendu que pour alimenter la boîte à lire, le comité utiliserait des livres qu’ils reçoivent en dons et qu’ils possèdent déjà, ou encore des livres qu’ils ont préalablement élagués;

Attendu que Mme Lapointe suggère une forme de bateau et en suggère l’installation en été, au Parc des Riverains et en hiver, près de la patinoire;

Attendu qu’elle demande au conseil municipal qu’un employé municipal se charge de la fabrication de la boîte à lire;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jeanne-D’Arc Simard et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal reçoit ladite demande de Mme Lapointe;

Que le conseil municipal est conscient de l’importance de l’implantation de ce service à la population et aux touristes;

Que le conseil municipal vérifiera auprès de M. Boudreault, contremaître municipal, la disponibilité des employés aptes à effectuer ce travail;

Qu’advenant la non-disponibilité d’un employé ou le manque de compétence pour effectuer ce travail, une approche sera faite auprès d’un ébéniste de la région.

ADOPTÉE

Rés.100717

5.4- Réception soumission – Taux horaire équipements lourds

Attendu la nécessité d'obtenir des taux horaires pour divers équipements lourds nécessaires aux travaux municipaux;

Attendu les demandes faites auprès des trois entrepreneurs suivants, et ce, avec opérateur et sans opérateur, incluant le diesel et le diesel non inclus, et incluant le transport :

- Excavation Joseph-Aimé Gagnon & fils
- Bouchard & Gagnon Excavation
- Eric Tremblay entrepreneur général

Attendu la réception des coûts de divers équipement lourds de ces trois entrepreneurs;

En conséquence : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François prend acte de la réception des taux;

Que le contremaître municipal pourra se servir desdites listes reçues pour retenir les services de l'équipement nécessaire à des travaux et aller selon le taux horaire le plus bas et la disponibilité de l'équipement nécessaire.

ADOPTÉE

Rés.110717

5.5- Emploi – Agent de gestion

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François ouvre un poste d'agent de gestion à l'interne, et ce, en vertu de la convention 2012-2017;

Que cet emploi ne créera aucun autre emploi supplémentaire du secteur administratif.

ADOPTÉE

Rés.120717

5.6- Congrès de la FQM 2017

Attendu la tenue du congrès de la FQM les 28, 29 et 30 septembre prochain sous le thème « Fiers de notre monde »;

Attendu que des ateliers et des conférences portant sur l'environnement, l'aménagement du territoire, la gouvernance de proximité, le développement économique et participer à des activités de réseautage sont offertes;

Attendu l'intérêt de M. Serge Bilodeau d'y assister :

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise l'inscription de M. Serge Bilodeau au coût de 760 \$ plus 88.50 \$ pour le souper gala et la soirée spectacle;

Que le conseil municipal autorise le remboursement des frais d'hébergement, de repas, de stationnement et de frais de déplacement;

Que le poste budgétaire no 02 11000 346 (congrès) et le poste budgétaire no 02 11000 310 (frais de déplacement) seront diminués des coûts reliés.

Que ce montant sera affecté au règlement d'emprunt no 412 relatif à ce projet.

ADOPTÉE

Rés.170707

5.11- Politique environnementale de gestion des matières résiduelles

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François adopte la Politique environnementale de gestion des matières résiduelles;

Que la Politique environnementale de gestion des matières résiduelles fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

ADOPTÉE

Rés.180717

6- Prise d'acte de la liste des permis émis en juin 2017

Il est proposé par Jeanne-D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François prend acte de la liste des permis émis en juin 2017.

ADOPTÉE

7- Courrier de juin 2017

CORRESPONDANCE

SIRCO – Enquête et protection

Offre de services en cybersécurité

Ligue de sécurité routière de Charlevoix-Ouest

Vous remercie de l'intérêt à leur mouvement et de la contribution versée.

8- Divers

Rés.190717

8 a) Entente – Joany Tremblay & Israël Bouchard

CONSIDÉRANT l'entente conclue avec monsieur Israël Bouchard et madame Joany Tremblay le 14 décembre 2016 concernant l'acquisition par la Municipalité de l'immeuble montré à la description technique et au plan préparé par monsieur Patrice Fortin, arpenteur-géomètre, sous sa minute portant le numéro 2612, et l'établissement d'une servitude de passage temporaire;

CONSIDÉRANT le projet d'acte de vente et servitude transmis par Me Christine Gagnon, notaire;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

QUE la Municipalité acquière de monsieur Israël Bouchard et madame Joany Tremblay une partie du lot numéro 4 791 632 au cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, d'une superficie de 785,1 mètres carrés;

QUE la vente soit faite avec la garantie légale;

QUE la vente soit faite pour une considération de VINGT ET UN MILLE TROIS CENT CINQUANTE DOLLARS (21 350,00 \$) payables comptant par la Municipalité à monsieur Israël Bouchard et madame Joany

Tremblay au jour de la signature de l'acte de vente à intervenir devant Me Christine Gagnon, notaire;

QUE la Municipalité soit également partie à une servitude temporaire de passage dans le sentier existant, cette servitude devant affecter l'immeuble acquis;

QUE la Municipalité, aux termes dudit acte de vente, s'engage à déplacer le sentier actuel lorsqu'elle procédera aux travaux d'agrandissement des étangs d'épuration des eaux usées;

QUE monsieur Gérald Maltais, maire, et madame Francine Dufour, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient, et ils le sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte de vente et servitude à intervenir et à souscrire à toutes les clauses ou conditions jugées utiles ou nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

Rés.200717

8 b) Entente – Hydro Québec

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal autorise Mme Francine Dufour, directrice-générale à signer pour et au nom de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François l'entente de contribution aux coûts des travaux s'élevant à 22 541.50 \$ plus les taxes applicables pour la fourniture d'électricité au 1067 A, pour un usage autre que domestique.

ADOPTÉE

9- Rapport des conseillers(ères)

10- Questions du public

M. Marco Blais

- Demande de l'information sur la procédure d'adoption et d'entrée en vigueur des règlements;

M. Denis Bouchard

- Explique sa situation à l'effet de son équipement d'entrepreneur est épargné sur plusieurs terrains appartenant à sa famille et demande ou en est le conseil avec une zone où il pourrait acquérir un terrain conforme pour l'entreposage de ses équipements d'entrepreneur;

M. Guy Bernache

- Demande plus d'informations sur la procédure de consultation des règlements;

Rés.210717

11- Levée de l'assemblée

À vingt heures treize minutes, la séance est levée sur proposition de M. Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents.

ADOPTÉE

Gérald Maltais, maire

Francine Dufour, D.G.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MRC DE CHARLEVOIX,
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François tenue le 17^e jour de juillet 2017 à dix-huit heures trente et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, Jeanne-D'Arc Simard, Serge Bilodeau, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard et Gérard R. Bluteau tous conseillers formant quorum.

Étaient absents : M. Yves Bouchard Serge Bilodeau, Jérôme Bouchard,

Projet d'ordre du jour

- 1- Ordre du jour
- 2- Modification – Résolution numéro 050717
- 3- Questions du public
- 4- Levée de la séance

Rés.220717

1- Ordre du jour

Il est proposé par Gérard R. Bluteau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

Rés.230717

2- Modification – Résolution numéro 050717

Il est proposé par Gérard R. Bluteau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la résolution no 050717 est modifiée comme suit :

Remplacer le paragraphe suivant :

« Qu'une assemblée de consultation sera tenue le 14 août 2017, à 19 h 00, à la salle communautaire de Petite-Rivière-Saint-François; »

Par le paragraphe suivant :

« Qu'une assemblée de consultation sera tenue le 15 août 2017, à 18 h 30, à la salle communautaire de Petite-Rivière-Saint-François; »

ADOPTÉE

3- Questions du public

Rés.240717

4- Levée de l'assemblée

À dix-huit heures, trente-six minutes, la séance est levée sur proposition de Jacques Bouchard et résolue à l'unanimité des conseillers(ère) présents.

ADOPTÉE

Gérald Maltais, maire

Francine Dufour, D.G.